

LA PUBLICITE EST RECUE... ABONNEMENTS: 3 mois 6 fr. 50, 6 mois 12 fr. 50, 1 an 24 fr. 50

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

JEUDI

AOUT 1918

SOLEIL CYRIACQUE... LUNE: P. Q. le 14; pleine le 22

LE CREDIT au commerce extérieur

Depuis bien longtemps les milieux commerciaux se préoccupent en France de la nécessité de procurer de plus grandes facilités de crédit au commerce extérieur.

Le parti de la France dans les exportations globales des pays d'outre-mer et même d'Europe allait en diminuant progressivement.

Dans le remarquable discours qu'il vient de prononcer devant la Chambre et où il a parlé de la situation du commerce extérieur.

Et plus loin : « Cet établissement, a déclaré M. Clément, comprendra un organisme pour favoriser le commerce extérieur.

Il n'est pas de temps à perdre. Le projet de loi est en ce moment à l'étude et sera soumis à la Chambre dès qu'il sera possible.

Après la destination de M. Malvy

Après la destination de M. Malvy

Banissements militaires

Paris, 7 août. — Le banissement, infligé pour la première fois au dix-neuvième siècle à Bonaparte et à sa famille, en 1816, qui fut successivement révoqué et rétabli.

Une autre dépêche annonce qu'on entendit dans la nuit dernière de nombreux coups de zepplins qui se débarrassent en lançant en mer.

Le bombardement de Paris

LA JOURNEE DE MARDI

Paris, 7 août. — C'est avec le plus grand calme, comme la veille, que les explosions ont continué de se faire entendre.

LIRE dans La Gironde les Dernières nouvelles, à midi

Jean La Mort

Par Charles MEROUVEL

TROISIEME PARTIE

Soirée de contrat

Bachelin l'écoutait distraitemment; le docteur s'absorbait dans la contemplation de Rosalie.

10.000 Soldats allemands se seraient révoltés

Londres, 7 août. — Dix mille soldats allemands se seraient révoltés à Bertheloo.

En Allemagne

BALLIN et HETZENDORFF SE RETIRENT DE LA MITTEL-EUROPA

Amsterdam, 7 août. — Le célèbre directeur de la grande Compagnie de navigation Hamburg-America Linie, Albert Ballin.

29 officiers britanniques s'évadent d'Allemagne

Amsterdam, 7 août. — Le général commandant en chef des troupes britanniques se sont échappés du camp de Holzingheim, et ont refusé de rejoindre l'ennemi.

Aux Etats-Unis

L'effort naval des Américains

New-York, 6 août. — Le steamer « Invincible » a été lancé vingt-quatre jours après son achèvement.

L'Amérique n'écouterait pas des suggestions de paix prématurée

Washington, 6 août. — On est convaincu dans les milieux officiels et diplomatiques que l'Allemagne est encore loin de renoncer à ses plans de conquête.

En Angleterre

500.000 SOLDATS INDIENS

Londres, 6 août. — A la Chambre des communes, M. Outage, ministre de l'Inde, proposait le budget de l'Inde.

Le torpillage de Warilda

Londres, 6 août. — Selon les journaux, les navires-torpilleurs de la marine britannique ont coulé le torpilleur allemand Warilda.

La Guerre aérienne

Londres, 6 août (officiel). — Le 6 août, nos avions ont effectué un raid sur la base de l'ennemi à Valenciennes.

Le raid des zepplins contre la côte anglaise

Londres, 6 août. — On reçoit les détails suivants sur la bataille aérienne de la nuit dernière.

Comment ils annoncent enfin la perte de Soissons

Zurich, 7 août. — Une Note d'un caractère officiel a paru dans les journaux allemands avec de légères variantes.

Les Allemands vont raccourcir le front

Zurich, 7 août. — Le correspondant berlinois de la « Badische Presse », généralement bien informé, télégraphie :

Comment ils annoncent enfin la perte de Soissons

Zurich, 7 août. — Une Note d'un caractère officiel a paru dans les journaux allemands avec de légères variantes.

Le bombardement de Paris

LA JOURNEE DE MARDI

Paris, 7 août. — C'est avec le plus grand calme, comme la veille, que les explosions ont continué de se faire entendre.

Sur le front occidental l'activité de l'artillerie laisse prévoir une reprise de la bataille

COMMUNIQUES FRANÇAIS

Du 6 août (23 heures)

En dehors de l'activité d'artillerie à l'EST DE SOISSONS et sur LA VESLE, rien à signaler sur l'ensemble du front.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 6 août (soir)

Ce matin, à l'aube, l'ennemi a lancé une forte attaque locale contre nos nouvelles positions au sud de MORLANCOURT, des deux côtés de la route BRAY-CORBIE.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 6 août (après-midi)

De bonne heure ce matin, les troupes anglaises qui tiennent le secteur au sud-ouest de MORLANCOURT ont continué à reprendre tous les points principaux des positions ennemies.

FOCH, Le promotion

Paris, 7 août. — La promotion du général Foch au rang de maréchal de France est saluée avec enthousiasme.

Les tanks ont permis des succès rapides

Bale, 6 août. — Le correspondant de la presse anglaise télégraphie que les tanks ont permis de reprendre rapidement les positions perdues.

L'opinion de Mangin

Front français, 7 août. — Le général Mangin, chef d'armée, a exprimé son opinion sur la situation militaire.

Comment ils annoncent enfin la perte de Soissons

Zurich, 7 août. — Une Note d'un caractère officiel a paru dans les journaux allemands avec de légères variantes.

Les Allemands vont raccourcir le front

Zurich, 7 août. — Le correspondant berlinois de la « Badische Presse », généralement bien informé, télégraphie :

Comment ils annoncent enfin la perte de Soissons

Zurich, 7 août. — Une Note d'un caractère officiel a paru dans les journaux allemands avec de légères variantes.

Le bombardement de Paris

LA JOURNEE DE MARDI

Paris, 7 août. — C'est avec le plus grand calme, comme la veille, que les explosions ont continué de se faire entendre.

Le bombardement de Paris

LA JOURNEE DE MARDI

Paris, 7 août. — C'est avec le plus grand calme, comme la veille, que les explosions ont continué de se faire entendre.

Le bombardement de Paris

LA JOURNEE DE MARDI

Paris, 7 août. — C'est avec le plus grand calme, comme la veille, que les explosions ont continué de se faire entendre.

Paris, 7 août. — C'est avec le plus grand calme, comme la veille, que les explosions ont continué de se faire entendre.

COMMUNIQUES FRANÇAIS

Du 6 août (23 heures)

En dehors de l'activité d'artillerie à l'EST DE SOISSONS et sur LA VESLE, rien à signaler sur l'ensemble du front.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 6 août (soir)

Ce matin, à l'aube, l'ennemi a lancé une forte attaque locale contre nos nouvelles positions au sud de MORLANCOURT, des deux côtés de la route BRAY-CORBIE.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 6 août (après-midi)

De bonne heure ce matin, les troupes anglaises qui tiennent le secteur au sud-ouest de MORLANCOURT ont continué à reprendre tous les points principaux des positions ennemies.

FOCH, Le promotion

Paris, 7 août. — La promotion du général Foch au rang de maréchal de France est saluée avec enthousiasme.

Les tanks ont permis des succès rapides

Bale, 6 août. — Le correspondant de la presse anglaise télégraphie que les tanks ont permis de reprendre rapidement les positions perdues.

L'opinion de Mangin

Front français, 7 août. — Le général Mangin, chef d'armée, a exprimé son opinion sur la situation militaire.

Comment ils annoncent enfin la perte de Soissons

Zurich, 7 août. — Une Note d'un caractère officiel a paru dans les journaux allemands avec de légères variantes.

Les Allemands vont raccourcir le front

Zurich, 7 août. — Le correspondant berlinois de la « Badische Presse », généralement bien informé, télégraphie :

Comment ils annoncent enfin la perte de Soissons

Zurich, 7 août. — Une Note d'un caractère officiel a paru dans les journaux allemands avec de légères variantes.

Le bombardement de Paris

LA JOURNEE DE MARDI

Paris, 7 août. — C'est avec le plus grand calme, comme la veille, que les explosions ont continué de se faire entendre.

Le bombardement de Paris

LA JOURNEE DE MARDI

Paris, 7 août. — C'est avec le plus grand calme, comme la veille, que les explosions ont continué de se faire entendre.

Le bombardement de Paris

LA JOURNEE DE MARDI

Paris, 7 août. — C'est avec le plus grand calme, comme la veille, que les explosions ont continué de se faire entendre.

Le bombardement de Paris

LA JOURNEE DE MARDI

Paris, 7 août. — C'est avec le plus grand calme, comme la veille, que les explosions ont continué de se faire entendre.

LE GACHIS RUSSE UN GOUVERNEMENT DU NORD CONTRE LES BOLCHEVIKS

Kandalakcha, 7 août. — Le nouveau gouvernement du Nord qui vient d'être formé à Arkhangel a le soutien de la population.

Les hommes qui sont à la tête du gouvernement sont des représentants du groupe de la restauration russe.

Les alliés ont désormais la haute main sur la région d'Arkhangel

Londres, 6 août (officiel). — Avec le concours de la population russe, les alliés ont désormais la haute main sur la région d'Arkhangel.

Kandalakcha, 3 août (retardé). — Les troupes alliées ont débarqué à Arkhangel après une résistance insignifiante.

LES BANDES DE LENINE EN DEROUTE

Kandalakcha, 5 août (retardé). — Les opérations d'Arkhangel, préparées et menées très habilement, ont obtenu un succès complet.

TROTKY PROTESTE CONTRE L'EXÉCUTION D'ARKHANGEL

Bale, 6 août. — On mande de Moscou, via Berlin, qu'à l'occasion de la prise d'Arkhangel par les troupes de l'Entente, Trotsky a émis une protestation.

80 % du charbon roumain aux Allemands

Bale, 7 août. — Le Disconto Gesellschaft de Berlin et la Banque Bielefelder ont acheté en Roumanie des mines de houille qui, à elles seules, donnent 80 % de la production locale.

Des troupes allemandes de France seraient envoyées en Russie

Zurich, 7 août. — Les « Dernières Nouvelles de Zurich » supposent que le commandement allemand en France envisage de faire passer des troupes allemandes de France en Russie.

LES GENERAUX porteurs de la médaille militaire

Paris, 6 août. — Le nombre des généraux titulaires de la médaille militaire est toujours en augmentation.

Le président de la République remet la grand-croix de la Légion d'honneur à un général Pershing

Paris, 6 août. — Le Président de la République, ayant quitté Paris hier soir, s'est rendu ce matin au grand quartier général américain.

LES MARINS INFIRMIERS

Toulon, 6 août. — Dans le but d'activer l'application aux infirmiers des ports, des divisions navales ont été constituées.

LES ALLEMANDS FERMENT LA FRONTIERE RUSSO-UKRAINIENNE

Petrograd, 7 août. — On mande de Kiev que les autorités allemandes ont fermé la frontière entre la Russie et l'Ukraine.

UN ENNEMI DES BOLCHEVIKS EXECUTE

Amsterdam, 7 août. — On mande officiellement de Moscou que le socialiste révolutionnaire Alexandrov a été exécuté.

LES ALLEMANDS FERMENT LA FRONTIERE RUSSO-UKRAINIENNE

Petrograd, 7 août. — On mande de Kiev que les autorités allemandes ont fermé la frontière entre la Russie et l'Ukraine.

LES ALLEMANDS FERMENT LA FRONTIERE RUSSO-UKRAINIENNE

Petrograd, 7 août. — On mande de Kiev que les autorités allemandes ont fermé la frontière entre la Russie et l'Ukraine.

LES ALLEMANDS FERMENT LA FRONTIERE RUSSO-UKRAINIENNE

Petrograd, 7 août. — On mande de Kiev que les autorités allemandes ont fermé la frontière entre la Russie et l'Ukraine.

LES ALLEMANDS FERMENT LA FRONTIERE RUSSO-UKRAINIENNE

Petrograd, 7 août. — On mande de Kiev que les autorités allemandes ont fermé la frontière entre la Russie et l'Ukraine.

Petrograd, 7 août. — On mande de Kiev que les autorités allemandes ont fermé la frontière entre la Russie et l'Ukraine.

# L'ARRÊT DE LA HAUTE-COUR.

## M. MALVY EST CONDAMNÉ à cinq ans de banissement

### LA DÉCISION

Après une longue discussion, la cour s'est prononcée, par 101 voix contre 85, pour la question subsidiaire de la forfaiture.

La chambre du conseil est levée à quatre heures trente.

Après avoir entendu le procureur général, le président de la Haute-Cour, M. Antonin Dubost, dans son cabinet pour rédiger l'arrêt écartant les accusations de trahison et de forfaiture.

L'audience publique est reprise à 19 h. 30. M. Malvy, accompagné de son avocat Me Bourdillon et Guillemin, ses défenseurs.

### L'arrêt de condamnation

Voici le texte de l'arrêt lu par le président Dubost :

La cour,

Vu la résolution votée par la Chambre le 28 novembre 1917 ordonnant la mise en accusation de Malvy ;

Vu le rapport de la commission d'instruction et le supplément d'information ordonné par l'arrêt de la cour du 28 février ;

Vu l'article 12 de la loi constitutionnelle du 7 juillet 1875,

Arrête :

Après avoir entendu le procureur général, le défendeur, lu le Mémoire personnel par lui déposé ;

Après avoir délibéré conformément à la loi ;

Attendu que les faits visés par la question subsidiaire ont fait l'objet d'une information complète, ont été discutés au cours des débats ;

Rejeté comme mal fondées les conclusions de l'accusé tendant à l'audition de nouveaux témoins.

Attendu que les accusations de trahison qui ont été originaires dans la lettre de M. Léon Baudouin, Président de la République ont été entièrement controuvées ;

Qu'il est surabondamment établi que Malvy est resté étranger à la divulgation des documents secrets de l'Armée d'Orient ; qu'on ne saurait davantage lui reprocher la connaissance par l'ennemi du plan d'attaque du Chemin des Dames ; que les mutineries de Couvres, ni les autres mutineries de l'Armée d'Orient, qu'on ne saurait davantage lui reprocher la connaissance par l'ennemi du plan d'attaque du Chemin des Dames ; que les mutineries de Couvres, ni les autres mutineries de l'Armée d'Orient, qu'on ne saurait davantage lui reprocher la connaissance par l'ennemi du plan d'attaque du Chemin des Dames ;

Mais attendu que ce ne sont pas les seuls faits visés dans la résolution de la Haute-Cour ;

Que celle-ci visait également tous les faits tendant à favoriser l'ennemi en excitant ou provoquant les mutineries militaires ;

Attendu qu'il est constaté qu'il a depuis qu'il a été propagande de nature à diminuer la force morale de la nation par la création de journaux, la diffusion de tracts, par discours et conférences ;

Attendu que Malvy n'a pas empêché cette propagande de continuer à être propagée par les journaux, la diffusion de tracts, par discours et conférences ;

Attendu qu'au lieu d'opposer à cette propagande la plus énergique répression, l'accusé a accordé des subventions journalières à des journaux et à des conférences ;

Qu'il a empêché la surveillance des tracts de trahison ;

Qu'il a empêché la surveillance des tracts de trahison ;

Qu'en vertu d'instructions générales données par lui, l'action pénale a été suspendue et empêchée en faveur de marchands notoires jugés pour droit commun ;

Enfin, que l'accusé a détruit tout ou partie des dossiers contenant des charges contre Sébastien Faure ;

Attendu que Malvy prétend vainement pour sa défense qu'il n'a jamais exécuté la politique de ses gouvernements, que cette politique, tendant à l'union sacrée de tous les Français, ne saurait être mise en cause devant la cour de justice ;

Attendu que l'accusé reproche à Malvy sa politique de faiblesse, laissant croire un danger qu'il ne pouvait ignorer tandis que le gouvernement consistait à appliquer la loi pénale à tous les criminels ;

Attendu que cette défense ne saurait justifier les actes reprochés à l'accusé, qu'il est monté sur la chaire de la propagande, que d'ailleurs la Chambre des députés s'est volontairement abstenue de procéder à l'instruction, qu'il appartient à la cour de justice, usant du pouvoir souverain qu'elle tient de la loi de 1877, de qualifier les faits ;

Par ces motifs,

Déclare Malvy non coupable, ni complice, ni auteur principal, ni corrompue, ni complice, du crime d'intelligence avec l'ennemi ;

Déclare Malvy coupable d'avoir, dans l'exercice de ses fonctions de ministre de l'Intérieur de 1914 à 1917, méconnu, violé et trahi les devoirs de sa charge dans les conditions constituant l'état de forfaiture et encourant les responsabilités criminelles prévues par l'article 12 de la loi du 7 juillet 1875.

M. Dubost invita M. le Procureur général à présenter ses observations sur l'application de la loi pénale.

M. Malvy déclara qu'il n'a rien à ajouter à ce qu'il a dit oralement.

M. Bourdillon dit alors : « Comme nous sommes plus d'un, nous nous sommes réunis dans la chambre du conseil et nous concluons que des réquisitions, nous constatons que M. Malvy a été trouvé par nous d'avoir donc plus aucune observation à présenter.

« Quelques-uns d'entre nous ont entendu ses divers banissements.

M. Dubost : Accusé, avez-vous quelque chose à dire sur l'application de la loi pénale ?

M. Malvy, d'une voix forte, tournée vers la cour, s'écria : Absolument rien !

La cour se sépara, et le président du conseil pour statuer sur la peine et conclut ainsi son arrêt :

Par ces motifs,

Condamne Malvy à cinq ans de banissement ;

Le dispense de la dégradation civique ;

Le dispense de l'interdiction de séjour ;

Le condamne aux frais envers l'Etat ;

Ordonne que l'arrêt sera publié et affiché et sera notifié à l'accusé.

L'audience est levée à 19 h. 45.

### La sortie de M. Malvy

M. Malvy qui pendant la lecture de l'arrêt de condamnation était resté dans la salle réservée à la défense, n'a quitté le Luxembourg que bien après l'audience levée. Il a été accompagné par ses amis et par ses amis venus pour lui rendre ses derniers adieux. Il a été accompagné par ses amis et par ses amis venus pour lui rendre ses derniers adieux. Il a été accompagné par ses amis et par ses amis venus pour lui rendre ses derniers adieux.

# Le général Foch BORDEAUX

## Le mentre de Mérignac

### Le mentre de Mérignac

Les deux avions armés lundi à Mérignac, appartenant au 1er régiment de chasse à Bourdeaux et incorporés au fort de H. M. Richard, commissaire de la brigade mobile, qui avait accompagné lundi les magistrats du parquet de Bourdeaux au cours de leur tournée de renseignements utiles ; il a pu établir que les trois avions sont partis à 10 heures 15 minutes de Mérignac, à la victime — prétendant avoir un créancier de 60 francs sur un des deux avions.

Un seul de ceux-ci a fait feu sur lui, mais lequel ? Avant de mourir, la victime a dit qu'il avait été tué par un avion qui avait tiré sur lui. Mais les deux avions en état d'atterrissage protestent l'un l'autre de leur innocence.

L'instruction déterminera les responsabilités.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

#### Les cambrieurs de Cenon

Nous avons dit comment fut découverte et arrêtée une bande de cambrieurs qui avait son siège à Cenon. Ces six inculpés ont comparu mardi devant le tribunal correctionnel de Cenon.

Rena Lenker, vingt ans ; Pierre Anselme, dix-huit ans, et Martin Rubio, trente-cinq ans, chacun à trois mois d'emprisonnement.

Yvonne Simonnet, dix-huit ans, à six mois d'emprisonnement.

Le faux Groleau

Louis-Lodovico Galan, chaudierrier, vingt-trois ans, ayant été arrêté pour vol, exhiba des pièces d'identité volées à un sieur Groleau, habitant de Cenon. Le faux Groleau narda pas à découvrir son véritable état civil.

Cet usage de fausse identité a valu six mois de prison à Galan.

### COMMUNICATIONS

#### Chemins de Fer du Midi

La gare de Bourdeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'ils acceptent le jeudi 8 août courant, les expéditions à destination de la région d'Alger, à condition que les déclarations ont été numérotées comme d'habitude.

Les expéditions de marchandises à destination de la région d'Alger, à condition que les déclarations ont été numérotées comme d'habitude.

#### Chemins de Fer de l'Etat (ancien Ouest)

La gare de Bourdeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'ils acceptent le jeudi 8 août courant, les expéditions à destination de la région d'Alger, à condition que les déclarations ont été numérotées comme d'habitude.

#### Gare de Bourdeaux-Etat (Rive droite)

Il sera accordé à l'expédition des marchandises de détail (petite vitesse) le vendredi 9 août, en provenance de la gare de Bourdeaux-Etat (Rive droite), à destination de la région d'Alger, à condition que les déclarations ont été numérotées comme d'habitude.

#### Chemins de Fer Economiques

La Société générale des chemins de fer économiques a l'honneur d'informer le public que les trains de voyageurs à destination de la région d'Alger, à condition que les déclarations ont été numérotées comme d'habitude.

### VENDEZ vos BIJOUX à LEGER

8, RUE HUGUERIE, 8, BX, ou vous les ACHETEZ TRÈS CHER

Reconnaissons 100 % et plus.

### REMERCIEMENTS et MESSES

Mme Annette Mère, née Planté, a le plaisir de remercier M. et Mme Planté pour la participation de leur fils, M. Jean Planté, à la guerre.

M. et Mme Planté ont le plaisir de remercier M. et Mme Planté pour la participation de leur fils, M. Jean Planté, à la guerre.

### Saint-Pierre-Cinéma

Jeudi, matinée et soirée. Les deux pièces : La Vieillesse et Le Dernier des Français.

### Société des Casinos de Royan

Le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale des actionnaires du 30 juin dernier, constatant la continuation de la guerre empêchant toujours l'exploitation des établissements de la Société.

### M. Anselme MATO PETIT

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### Par ces motifs,

Condamne Malvy à cinq ans de banissement ;

Le dispense de la dégradation civique ;

Le dispense de l'interdiction de séjour ;

Le condamne aux frais envers l'Etat ;

Ordonne que l'arrêt sera publié et affiché et sera notifié à l'accusé.

### La sortie de M. Malvy

M. Malvy qui pendant la lecture de l'arrêt de condamnation était resté dans la salle réservée à la défense, n'a quitté le Luxembourg que bien après l'audience levée. Il a été accompagné par ses amis et par ses amis venus pour lui rendre ses derniers adieux. Il a été accompagné par ses amis et par ses amis venus pour lui rendre ses derniers adieux.

### Mariage

Samedi dernier a été célébré en l'église Saint-André le mariage de Mlle Charlotte Lecomte, fille de M. et Mme Lecomte, avec M. Gabriel Domergue, fils de M. et Mme Domergue.

### Nécrologie

La nouvelle nous parvient de la mort, le 29 juillet, de M. Lurion, ancien pasteur de l'église anglicane de Bourdeaux.

### Mariage

Samedi dernier a été célébré en l'église Saint-André le mariage de Mlle Charlotte Lecomte, fille de M. et Mme Lecomte, avec M. Gabriel Domergue, fils de M. et Mme Domergue.

### Nécrologie

La nouvelle nous parvient de la mort, le 29 juillet, de M. Lurion, ancien pasteur de l'église anglicane de Bourdeaux.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### ÉTAT CIVIL

Paul Regnier, 4 ans, place Pierre-Lafitte, 1. Albert Rogier, 18 ans, rue Xénonopol, 41. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20. Mlle Gaudin, 20 ans, rue Cassagnon, 20.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme BOUQUET ont le plaisir de remercier M. et Mme BOUQUET pour la participation de leur fils, M. Jean Bouquet, à la guerre.